



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

URGENCE : SITUATION DES EHPAD

La mission flash a rendu son rapport le 13 septembre 2017. Le constat est accablant et rejoint l'analyse de la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale sur la prise en charge des résidents et des conditions de travail en EHPAD. La rapporteure Monique IBORRA, députée République En Marche, constate des points d'urgence.

Ses propositions à court terme sont :

- la nécessité de mieux reconnaître le métier d'aide-soignant-e : évolution des missions et valorisation de leur statut
- la nécessité d'imposer un-e infirmier-e de nuit
- la correction des effets indésirables de la tarification CPOM dans le secteur médicosocial
- le souhait de maintenir les contrats aidés

Pour la CGT, ces propositions à court terme ne sont pas acceptables. Il faut des effectifs, des ratios d'encadrement, afin de pouvoir travailler dignement auprès de nos aînés et ne pas être complices de la maltraitance institutionnelle, constatée par nos politiques.

Dans un deuxième temps, il a été proposé la mise en place d'une mission d'information organisée autour de visites de terrain.

Il s'agira de travailler avec les professionnels pour parvenir à la publication de normes de personnel, soignant notamment (public, privé).

Le 25 septembre 2017, la direction générale de la cohésion sociale s'est réunie pour évaluer l'impact de la réforme tarifaire entérinée par la loi d'adaptation du vieillissement du 26 décembre 2015. Leur analyse fait le constat d'une évolution favorable du secteur médicosocial et affirme que seuls 2.9 % des Ehpads sont pénalisés par la mise en œuvre de la réforme, ce que nous dénonçons !!! Pourtant, le manque de moyens financiers constatés par la plupart des auditionnés a fait état d'une forte dégradation des conditions d'accueil de nos aînés, ce qui n'a pas été pris en compte au regard de l'évaluation de la réforme du financement.

Les personnels confrontés chaque jour aux difficultés de leurs conditions de travail, impactant les résident-e-s, constatent que le secteur de la prise en charge de la personne âgée n'est toujours pas prioritaire.

Devant cette situation figée, la CGT appelle ses organisations à participer massivement à la journée d'action du 10 octobre et à s'inscrire à la journée d'étude du lundi 16 Octobre 2017 afin d'envisager des perspectives d'action...

Montreuil, le 3 octobre 2017

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

56

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr